



LCL : FO demande des comptes

MARDI 11 AVRIL 2017 **VALÉRIE FORGERONT**

Davantage de démissions et de licenciements en un an, un mal vivre grandissant au travail... l'aggravation de la dégradation des conditions de travail des salariés de la banque LCL vient de conduire le syndicat FO à demander à la direction l'ouverture immédiate d'une négociation sur les conditions de travail afin de mettre en place d'urgence un plan de mesures correctrices concrètes.

Ce n'est pas le syndicat FO LCL qui fournit ces chiffres. Ils émanent du dernier bilan social de l'entreprise et évoquent à eux seuls le malaise actuel au sein de la banque. Ainsi en 2016, LCL a enregistré 502 démissions. Le taux de démission a été multiplié par deux en deux ans.

La banque a enregistré aussi 141 licenciements contre 68 en 2014, soit une progression de 107% souligne le syndicat FO. En 2016 encore il a eu 208 départs de salariés au cours de leur période d'essai contre quatre-vingts départs deux ans plus tôt. Une progression de 160%. A cela il faut ajouter 38 ruptures conventionnelles et 437 suspensions d'activité non identifiées. Des suspensions qui pourraient correspondre aux arrêts pour longue maladie indique le syndicat FO (deuxième organisation au sein de la banque).

Le 27 mars dernier, dans une lettre ouverte adressée au directeur général, le syndicat FO a ainsi rappelé ces chiffres révélés par le bilan social. Cela n'est que le reflet visible et quantifiable du climat social ambiant dans notre entreprise indiquait ainsi le syndicat demandant à la direction d'ouvrir rapidement une négociation relative aux conditions de travail afin en place d'urgence un plan de mesures correctrices concrètes.

Une deuxième lettre ouverte en préparation

Sans réponse de la direction FO LCL a réitéré sa demande en s'adressant cette fois au président de la banque lors du comité central d'entreprise qui avait lieu le 6 avril dernier. Deux autres syndicats —la CGT et la CFDT— se sont associés à cette déclaration. Depuis, la balle est donc dans le camp de la direction... Qui persiste à nier les problèmes en bloc regrette pour FO Philippe Kernivinen, le délégué syndical national.

La direction ne semble pas se presser pour répondre aux salariés alors que l'ambiance sociale ne cesse de se dégrader. FO rappelle ainsi les cas tragiques qui ont secoué les salariés ces derniers mois voire semaines soit plusieurs suicides et tentatives de suicides dont certains sur le lieu de travail.

Ce lundi 10 avril, constatant le silence de la direction, FO et les deux autres organisations qui ont approuvé la lettre ouverte se sont réunies en intersyndicale. Ces syndicats rédigent actuellement une nouvelle lettre ouverte qui sera cette fois adressé à la direction des ressources humaines.

Alors que rien qu'en un an près de 900 emplois (CDI et CDD) ont disparu révèle le bilan social, sur dix ans, les suppressions d'emplois se comptent en milliers. Entre 8000 et 10 000 indique le syndicat notant aussi que sur 2016-2017, 250 agences sont appelées à disparaître.

Stress et tensions permanentes

Le manque criant d'effectifs combiné aux méthodes de management créé une situation catastrophique pour les salariés lesquels doivent faire face au stress et aux tensions dans leur travail explique Philippe Kernivinen. Ainsi, dans les agences la situation est tendue en permanences. Les effectifs sont insuffisants d'autant plus que les salariés absents (maladie, formation...) ne sont pas remplacés. Parfois les responsables d'agences ne savent même pas comment ils vont pouvoir assurer l'accueil des clients.

Parallèlement il faut ajouter précise FO les outils informatiques trop souvent défectueux, les reporting redondants, la multiplication des réunions chronophages, la pollution du temps de travail par les nouvelles technologies (messagerie, téléphonie, réseaux sociaux...), une pression commerciale permanentes qui ne laisse aucun répit...

CICE : 26,2 millions d'euros en 2016

Malgré cette situation constituée d'ingrédients pouvant entraîner des conséquences sociales explosives, la direction poursuit ses restructurations. Ainsi un plan social lancé en 2015 et courant jusqu'à l'an prochain prévoit la suppression de plus d'un millier d'emplois dans les agences et dans les sites de back-office (traitement des opérations à distance, Ndlr) ou encore dans le secteur des fonctions de contrôle. Quasiment tous les postes dédiés à l'accueil des clients sont supprimés.

Comme si cela ne suffisait pas, un nouveau plan social intitulé Simplification de la banque démarrera en 2018 et devrait s'achever à l'horizon 2020 indique Philippe Kernivinen. Ce plan vise notamment à supprimer 800 emplois. Quatre-cents seront supprimés au siège de la banque, 400 autres dans les sites back-office.

Alors qu'en 2016, bien qu'en recul, le produit net bancaire (équivalent du chiffre d'affaires) de LCL a atteint 3,1 milliards d'euros, la banque a bénéficié de 26,2 millions d'euros au titre du CICE (29 millions en 2015, 18,5 millions en 2014), le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. LCL a profité de cette largesse fiscale pour notamment augmenter ses investissements pour la mise en place des outils digitaux (services numériques).